

SECRETARIAT
INTERNATIONAL CONFERENCE
ON THE GREAT LAKES REGION



SECRETARIAT
CONFÉRENCE INTERNATIONALE
SUR LA RÉGION DES GRANDS LACS

**RAPPORT DE LA 16^{EME} REUNION DU COMITE D'AUDIT
DE LA CIRGL**

Hébergé virtuellement via Zoom le 20 octobre 2020

1. INTRODUCTION

- 1.1 La Seizième Réunion du Comité d'Audit de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) a été accueillie virtuellement par le Secrétariat de la CIRGL via Zoom le 20 octobre 2020.
- 1.2 Les principaux objectifs de la réunion comprenaient l'examen de la méthodologie d'audit et de la liste de contrôle, ainsi que la discussion des questions urgentes du Comité concernant le contexte de la pandémie COVID-19.
- 1.3 Tous les membres du Comité d'Audit ont participé à la réunion, à l'exception du Représentant du Gouvernement de la RDC et la Représentante de l'Industrie Internationale.
- 1.4 Les Partenaires Techniques et Financiers, à savoir GIZ, BGR et IMPACT, ont également assisté à la réunion.

2. SÉANCE D'OUVERTURE

- 2.1 La session d'ouverture a été présidée par l'Ambassadeur Yasir Ibrahim Ali Mohammed, Secrétaire Exécutif Adjoint de la CIRGL, et le Président du Comité d'Audit de la CIRGL, l'Abbé David Ngoy Luhaka.
- 2.2 Le Président du Comité d'Audit a remercié les participants pour avoir répondu à l'appel. Il a regretté qu'il n'ait pas été possible de se réunir en face à face en raison de la pandémie de Covid-19 et a félicité le Secrétariat pour l'idée d'organiser une réunion virtuelle. Il a mentionné que les activités du Comité d'Audit de la CIRGL doivent se poursuivre virtuellement pour éviter l'impact négatif du Covid-19 sur les chaînes d'approvisionnement.
- 2.3 Le Secrétaire Exécutif Adjoint a félicité tous les membres du Comité qui se sont rendus à cette première réunion virtuelle du Comité et a exprimé sa sincère gratitude aux Partenaires Techniques et Financiers qui ont rejoint la réunion régionale depuis différents endroits.

- 2.4 L'Ambassadeur Yasir a regretté que la pandémie COVID-19 ait eu des conséquences négatives sur tous les secteurs de la vie humaine, y compris le secteur minier, en particulier sur les mineurs artisanaux et à petite échelle dont la survie dépend uniquement du secteur minier et dont le nombre est estimé à plus de 5 millions. "*Les économies des Gouvernements ont été affectées en raison de l'impossibilité d'exporter des minerais*", a-t-il déclaré.
- 2.5 Il a réaffirmé la disponibilité de la CIRGL, maintenant que la plupart des États membres de la CIRGL s'ouvrent, en soutenant le Comité, à la réactivation d'activités cruciales, notamment la réalisation d'Audits Tierce Partie dans la région.

3. ADOPTION DE L'AGENDA

Le Président a présenté l'Ordre du Jour de la réunion ; après examen, il a été adopté comme suit :

- Révision de la Méthodologie d'Audit et de la Liste de Contrôle de la CIRGL afin de les aligner sur le Manuel Révisé du MRC.
- Discussion sur l'expiration du délai de grâce d'un an à compter de la validation du Manuel du MRC - 2ème édition.
- Discussion sur le Règlement d'Ordre Intérieur
- Discussion de la Note sur le Covid-19
- Discussion sur le Partenariat/Collaboration RMI-CIRGL sur les audits des exportateurs

4. RECOMMANDATIONS

Le Comité d'Audit a discuté et délibéré pleinement sur tous les points de l'Ordre du Jour et a, par conséquent, pris les décisions et recommandations suivantes :

1. En raison de la pandémie de Covid-19, le délai de grâce d'un an accordé aux exportateurs pour lancer des Audits Tierce Partie est prolongé jusqu'au 4 juillet 2021.
2. Il est demandé aux exportateurs d'initier l'audit par écrit pour bénéficier du statut bleu.

3. Les États membres sont priés de fournir au secrétariat de la CIRGL une liste des exportateurs des 3TG pour compilation et suivi. Une demande officielle sera envoyée aux États membres par le Secrétariat de la CIRGL.
4. Les modifications proposées dans le Règlement d'Ordre Intérieur sont approuvées.
5. Un membre qui ne peut pas assister à la réunion doit en informer le Bureau du Comité/Secrétariat de la Conférence par écrit.
6. Dans le cadre du Covid-19, toutes les réunions du Comité d'Audit de la CIRGL se tiennent virtuellement jusqu'à nouvel ordre. Les réunions virtuelles se tiendront tous les 3 mois.
7. Les membres du Comité d'Audit apporteront leur contribution à la Méthodologie d'Audit et à la Liste de Contrôle jusqu'au 1er décembre 2020.
8. Le Secrétariat de la CIRGL fournira plus de détails sur le cadre de partenariat/collaboration CIRGL-RMI envisagé pour les Audits Tierce Partie.
9. **Lieu et date de la prochaine réunion** : La 17e réunion du Comité d'Audit se tiendra virtuellement en janvier 2021.

Fait le 20 Octobre 2020.

Signé par



Abbé David Ngoy Luhaka

Président

